

« Un collège baigné par la mer »

APRÈS 8 ANNÉES de stage d'équitation, la fusion du collège Bucaille-Charcot a tourné l'établissement vers la mer, avec un nouveau projet pour toutes les classes de 6^e, intitulé « un collège baigné par la mer »

Dans le cadre d'un EPI (projet interdisciplinaire), les classes de 6^e ont réalisé un stage de voile en catamaran pendant leurs cours l'EPS. 87 élèves de 6^e et des élèves en inclusion de la classe Ulis sont venus, à tour de rôle durant quatre semaines en avril et mai, apprendre la voile et faire connaissance avec le milieu nautique, encadrés par leur professeur d'EPS respectif et les intervenants de la base nautique.

Subventionné en grande par-

tie par le conseil départemental de la Manche et par le collège, ce projet a été une véritable découverte pour la plupart de nos élèves. Ils ont ainsi découvert une nouvelle activité de plein air très enrichissante sur le plan des connaissances et des savoir-faire, mais aussi sur le plan émotionnel et affectif (la relation avec le milieu marin).

Ce stage a permis de répondre aux objectifs en relation avec le projet d'établissement « Un collège baigné par la mer », avec les compétences du socle commun sélectionnées, ainsi qu'aux objectifs du projet pédagogique EPS fixés au départ dans des conditions d'encadrement optimum.

Durant le stage, un travail

autour des différents ports de Cherbourg a été effectué, ainsi qu'un travail sur l'élevage des saumons et le milieu marin en SVT, sur les récifs marins en français et sur le fonctionnement du bateau.

Et ce projet a demandé aux élèves d'avoir un comportement responsable : l'activité nautique permettant d'aborder des notions de risques qui nécessitent un respect total des règles de sécurité et de s'investir physiquement dans l'activité.

Le collège tient à remercier la base nautique de Cherbourg-en-Cotentin pour son accueil et ses compétences, ainsi que le conseil départemental pour l'aide financière.



→ Les élèves de 6^e du collège Bucaille-Charcot ont beaucoup apprécié ces stages de voile.

Presse de la Manche du 21/5/2019